



Ateliers municipaux 2021-2022

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Atelier municipal fréquenté / horaire :

Autre atelier municipal du centre culturel : OUI NON

Nom de l'atelier supplémentaire / horaire :

N° Pass' vulture villeneuvois (obligatoire) :

Nom et adresse du représentant légal n°1	Nom et adresse du représentant légal n°2
.....
.....
.....
.....
Profession :	Profession :
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Mail :	Mail :



Règlement intérieur des ateliers municipaux

- La participation aux ateliers municipaux implique l'obligation de se munir du Pass' culture villeneuvois et de fournir le dossier d'inscription complet.
- Tout enfant inscrit doit être assidu toute l'année. Au bout de deux absences consécutives non justifiées, son inscription pourra être remise en cause.
- Le centre culturel doit être informé de chaque changement d'adresse ou de numéro de téléphone. Le centre culturel doit être informé de toute absence afin de prévenir l'intervenant.
- Les cours débutent à l'heure et en tenue. Ils ont lieu toute l'année scolaire, hors vacances scolaires.
- En dehors des heures et des lieux de cours, l'enfant est sous l'entière responsabilité de ses parents.
- Si une autre personne que le responsable vient chercher l'enfant, une autorisation devra être fournie.
- Des représentations peuvent avoir lieu dans le courant ou en fin d'année. L'assiduité aux cours est importante.

Donnez-vous l'autorisation, pour votre enfant, d'être filmé ou pris en photo dans le cadre des ses activités au centre culturel et d'utiliser cette image sur les différents supports de communication de la mairie de Villeneuve-sur-Lot : site internet, réseaux sociaux, magazine culture... ?

OUI

NON

Pour les ateliers "Cirque", "Danse contemporaine", "Danse et Image" et "Danse Hip-hop"
Avez-vous répondu OUI à l'une des questions du questionnaire de santé ?

OUI

NON

Signature des représentants légaux :

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription et règlement intérieur signé
- Attestation d'assurance extra-scolaire et responsabilité civile
- Pour les ateliers "Cirque", "Danse contemporaine", "Danse et Image", "Danse Hip-Hop", si vous avez répondu Oui au paragraphe sur le questionnaire de santé, fournir un certificat médical
- Justificatif de domicile pour le Pass' culture
- Pass' culture (à acheter à l'accueil du centre culturel)

Retour des dossiers à l'accueil du centre culturel